



**GRENOBLE - ALPES**  
**METROPOLE**

Direction des finances  
 et du contrôle de gestion

006089

**Monsieur Georges VEYET**  
**Collectif CAC 38**  
**c/o ATTAC Isère**  
**Maison des associations**  
**6, rue Berthe de Boissieux**  
**38000 GRENOBLE**

Grenoble, le

29 MAI 2013

N/réf : n° DFCG / LT\_2013\_032  
 Suivi par : Nicole TUZZOLINO  
 Tél. 04.76.59.59.74  
 nicole.tuzzolino@lametro.fr  
 Objet : Prêts structurés

Monsieur,

Par lettre du 8 avril 2013 faisant suite à la transmission de nombreux documents demandés par votre collectif, vous m'interrogez de nouveau sur l'évolution de la réflexion de la collectivité à propos des actions relatives aux prêts structurés qu'elle détient.

Tout d'abord en ce qui concerne l'assignation de Dexia devant le Tribunal de grande instance, je vous informe que celle-ci est en cours de rédaction par notre avocat et devrait être déposée prochainement et en tout état de cause avant l'été 2013. Quant à la décision d'action de suspension du paiement des intérêts des prêts structurés, elle ne pourra être engagée qu'après dépôt de cette assignation et inscription de provisions au budget de la collectivité.

Vous me faites part également dans votre courrier de votre étonnement au sujet du surcoût des intérêts payables en 2013, lié aux contrats de swap.

Je dois vous préciser que l'objectif de la Métro n'est pas de spéculer à court terme sur le niveau des taux variables, mais de s'assurer d'une stabilité du taux de financement à long terme.

En effet, nos objectifs depuis 2010 en matière de gestion de la dette sont la couverture du risque d'intérêts et la sécurisation durable des charges financières globales à la faveur de la baisse des taux.

Nous utilisons donc uniquement des produits présentant une caractéristique de couverture qui doivent nous permettre, à long terme, d'obtenir de meilleures conditions qu'un endettement à taux fixe pur et simple.

La couverture du risque, par le biais de swap ou directement dans les contrats de financement, a un coût par rapport à un financement à taux variable à risque illimité. Les 5 000 K€ de surcoût que vous avez relevés représentent le prix à payer afin de couvrir l'exposition au risque de taux, coût qui serait supérieur si la Métro mettait en place des emprunts à taux fixe au lieu de swap.

Contrairement à ce que vous affirmez, la Métro a bénéficié de la baisse des taux depuis la crise de liquidité de 2008. Toutefois, la hausse conséquente des marges bancaires ainsi que notre indexation aux devises sur nos deux contrats structurés ont eu un impact négatif sur nos charges d'intérêts depuis 2011.

Vous trouverez en annexe au présent courrier des graphiques qui illustrent ces propos :

Les deux premiers graphiques, qui ne prennent pas en compte les deux emprunts structurés, illustrent

la baisse conséquente des charges d'intérêt et des taux entre 2008 et 2010.

Les deux graphiques suivants dans lesquels les deux emprunts structurés sont inclus montrent le poids important qu'ils représentent sur les charges d'intérêts et les taux depuis 2012.

Le dernier graphique issu du bilan de la gestion active de la dette établi fin 2012 par nos conseils illustre l'impact positif pour l'avenir des décisions actuelles de couverture sur la sensibilité de la dette de la Métro à la hausse des taux.

Pour finir, je vous précise que la collectivité étudie systématiquement les opportunités de réaménagement sur le portefeuille de dette, lorsque ces dernières sont en accord avec la politique de gestion de risque mise en place depuis 2010.

J'espère avoir répondu à vos interrogations et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

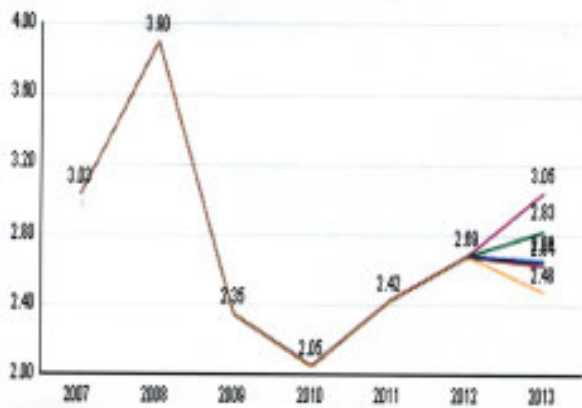
*Bien Cordialement*

Le Vice-président délégué aux Finances

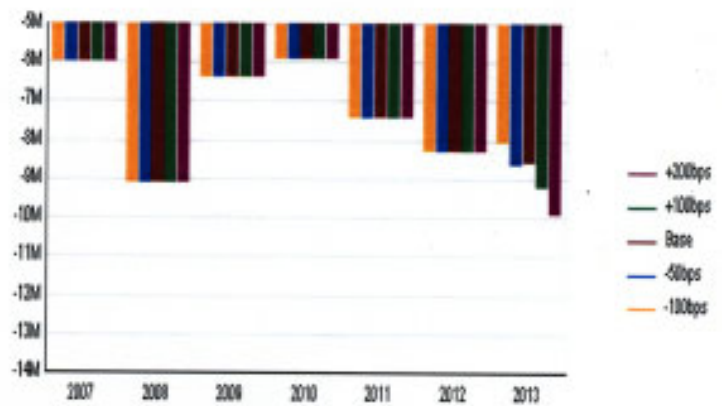
  
Christophe FERRARI

### HORS EMPRUNTS STRUCTURES INDEXES AUX DEVISES

Taux de financement moyen

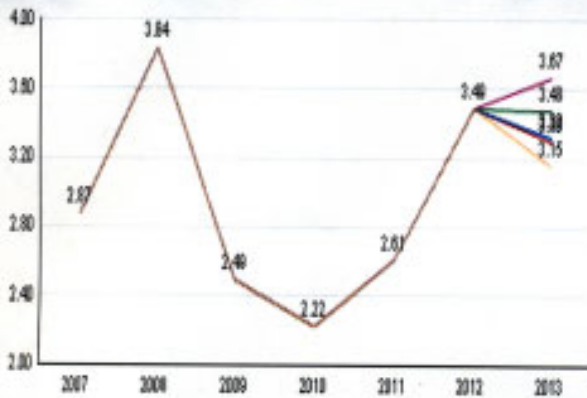


Charges d'intérêts annuelles

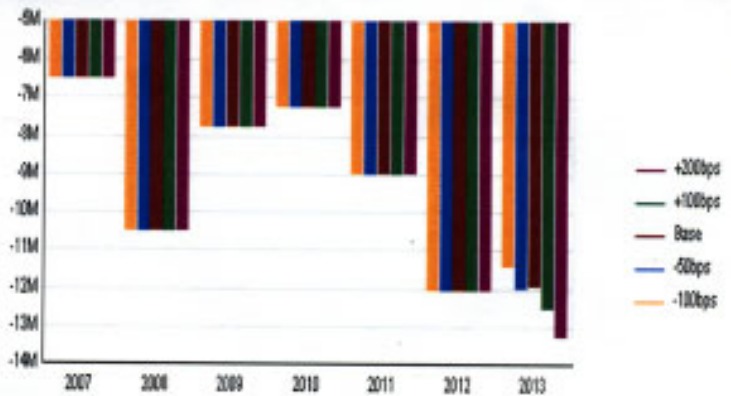


### Y COMPRIS EMPRUNTS STRUCTURES INDEXES AUX DEVISES

Taux de financement moyen



Charges d'intérêts annuelles



### Sensibilité du taux de financement par année budgétaire au 31/12/2012

